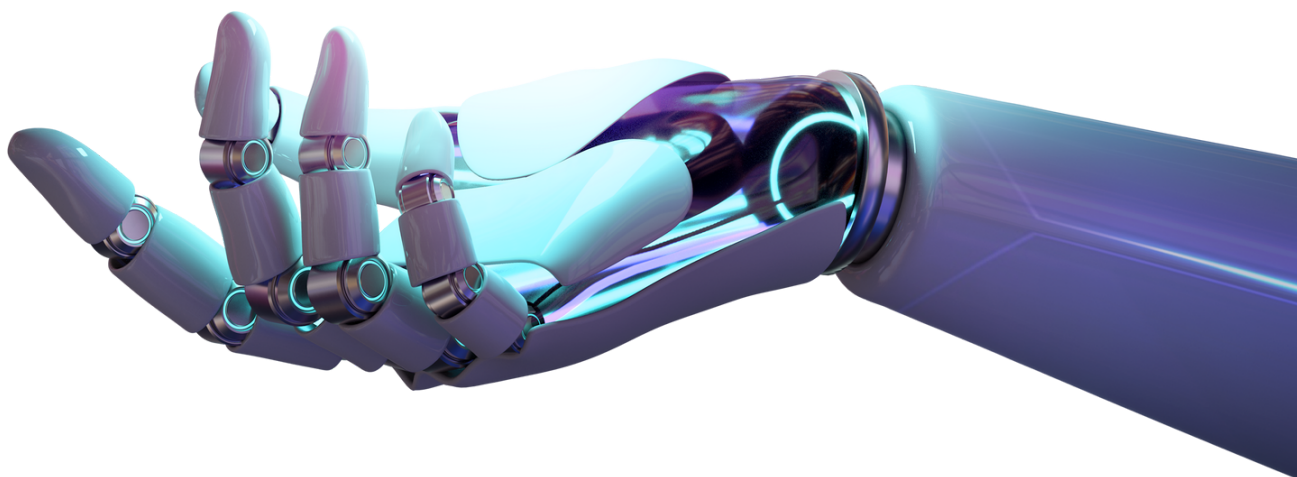


ChatGPT va-t-il dévorer tout crus les avocats?

Par Charlotte Pons - SLTA Genève, Conférence du 30 juin 2023



Un vent de panique souffle sur la profession. L'objet du délit ? L'intelligence artificielle générative qui, selon les dires de quelques-uns, serait en voie de reléguer les avocats au rang des tyrannosaures (qui ont donc disparu de la surface de la Terre).

La Swiss LegalTech Association (SLTA) a croisé sur sa route les “pro”, les “anti” et une autre catégorie tout aussi intéressante : ceux qui sont dans le déni. Pour tenter d’y voir plus clair dans ce brouhaha d’avis, la SLTA a organisé un lunch talk avec deux sages de la profession : Me Grégoire Mangeat et le Prof. Philippe Gilliéron sur les implications potentielles de l’IA, en termes de risques et d’opportunités pour le secteur juridique.

On vous rassure de suite. N’envisagez pas encore de reconversion, mais des secousses il y aura bien.

ChatGPT, intelligent comme un bon élève qui apprend ses leçons

Si vous n’êtes pas encore au courant, cette information va certainement vous donner quelques sueurs froides. Il y a quelques mois, ChatGPT a réussi le barreau américain avec un score proche des 10 % des meilleurs candidats (oui, oui, vous lisez bien).

Le fait indéniable ? ChatGPT4 exploite des trillions d’informations, et à ce titre, il est imbattable. En somme, cette base de données géante, couplée à des algorithmes programmés pour répondre à vos questions, est d’une redoutable efficacité pour la rédaction de documents juridiques.

Le Prof. Philippe Gilliéron nous en a d’ailleurs fait une belle démonstration. Si vous avez besoin d’une trame de courrier pour une mise en demeure, cette dernière sera correcte à 70%, les 30% restant correspondant

davantage à des oublis de clauses qu'à de réelles erreurs. Autrement dit ? Le livrable est plus que pertinent.

De la même façon, si après votre repas du midi, vous somnolez à l'idée de lire une doctrine allemande de 5000 mots sur un obscur concept du dommage en droit civil, vous rentrez l'url de l'article (ou effectuez un copié-collé du contenu) dans ChatGPT en lui demandant en plus un résumé en français : il le fera, avec brio, en moins de deux minutes.

ChatGPT, un ado qui fume parfois de la moquette

Les utilisateurs aguerris vous le diront : ne soyez pas aveuglé par son savoir et ne le croyez pas sur parole. Un avocat américain en a même fait les frais récemment en écopant d'une amende pour avoir cité dans son mémoire des affaires inventées de toute pièce par ChatGPT.

Cette tendance à l'hallucination (terme technique) apparaît lorsque les questions sont pointues et techniques. Ainsi, le Prof. Philippe Gilliéron a souhaité que ChatGPT l'aide à effectuer des recherches dans une affaire de parasitisme. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il lui a sorti une liste de jurisprudences inexistantes. Idem pour l'analyse juridique où l'on constate des contresens et des illogismes dans les réponses.

Conclusion sans appel : aujourd'hui, lorsque ChatGPT ne sait pas, il raconte des craques. Alors, comment distinguer le vrai de l'ivraie ? Point de magie ici. C'est votre expertise, vos compétences et votre intelligence qui auront la bonne réponse. La pleine exploitation de cette technologie n'a de sens que si vous êtes vous-même une pointure dans votre domaine (pour l'instant un ado de 14 ans ne peut donc pas exercer votre métier).

Si vous êtes brillant, ChatGPT est brillant. Dans le cas contraire...

L'IA générative est merveilleuse pour la rédaction de documents simples et le résumé d'articles. 70% du temps, votre métier consiste justement à vous adonner à ce type de tâches que vous trouvez rébarbatives (nous sommes entre nous, nous pouvons le dire).

Si le prompt que vous rédigez (à savoir la requête que vous formulez) est précis et qualitatif, le résultat obtenu va vous bluffer, avec en bénéfice principal, un réel gain de temps dans votre pratique. ChatGPT est donc un assistant virtuel qui vous prémâche le travail, et ça, c'est quand même une bonne nouvelle.

Concernant la recherche et l'analyse, "peut mieux faire" comme le disaient nos instituteurs. Pour l'instant, vous voilà préservé. Mais, notre petit doigt nous dit que des IA spécialisées risquent de pointer leur nez, et demain sera bel et bien un autre jour pour votre métier d'avocat.

Une chose est sûre : brillant, vous devrez l'être de plus en plus pour prouver votre plus-value. Pour Me Grégoire Mangeat, les juristes doivent savoir dompter ChatGPT et capitaliser à fond sur le travail à forte valeur ajoutée.

ChatGPT est une IA. Vous, vous êtes humain, et c'est bien là votre plus belle qualité.

Les clients préféreront-ils les IA aux avocats ? Malheureusement, si on part du principe que le client cherche avant tout à résoudre un problème, il ira vers la solution la plus efficace, la plus accessible, la plus facile et la moins chère. Les legaltech commencent d'ores et déjà à truster ce qui était auparavant réservé aux avocats. Pour nos orateurs, pas de langue de bois : pour les contrats et les conseils basiques, une IA fera l'affaire.

Certes, la profession va évoluer, mais est-ce là si anormal ? Les avocats de 1983 utilisaient-ils les éditeurs de logiciels en version informatique ? Les échanges par mail ? La signature électronique ? Après tout, l'IA est surtout un nouvel outil, un point c'est tout.

Mais, pour Maître Mangeat, il s'agit davantage d'une opportunité qu'un réel coup pour la profession. Il y voit une façon d'être meilleur avocat en se concentrant notamment sur les facteurs non juridiques : la morale, la nuance, le pouvoir d'appréciation, la négociation, l'équité et le respect de l'autre partie.

Bref, l'IA est là et sera. Les seules deux issues possibles ? L'excellence tout d'abord afin de maîtriser ChatGPT et ses acolytes. Nous l'avons vu précédemment, le résultat dépend de la demande et plus précisément de la qualité du prompt. "Garbage in, garbage out" comme le rappelle Maître Mangeat. Enfin, l'avocat aura toujours cette capacité à être curieux, se dépasser et de travailler son esprit critique pour justement tirer avantage de cette technologie.

De notre côté, on imagine mal une IA se tenir aux côtés d'une personne pour la rassurer, pour présenter avec elle un front uni face à l'adversaire. Un salarié victime de mobbing se laisserait-il convaincre par un algorithme, ou veut-il un compagnon d'armes à ses côtés ?

En conclusion, et en guise de réponse à la problématique "ChatGPT va-t-il dévorer tout crus les avocats?", nous pouvons affirmer que tel n'est pas le cas à la double condition de savoir s'adapter et de dompter la bête - ainsi que sa future progéniture. Chers avocats, n'ayez pas peur, mais soyez prêts !